

Le Mot de Madame Le Maire :

Pirouaise, Pirouais,

Même si cette fin d'année se termine dans une ambiance tendue, il faut croire en une année 2019 apaisée où chacun pourra vivre librement et réaliser ses projets.

Bonne année 2019 et bonne santé à toutes et à tous.

Votre Maire, Noëlle LEFORESTIER

En Bref :

☞ **Vœux de la Municipalité :**

Tous les Pirouaises et Pirouais sont cordialement invités, autour du verre de l'amitié, à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 11 janvier prochain à 18h30 à la salle Claude Massu à Pirou Plage.

☞ **Ouverture de la Mairie :**

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30. Les mercredis de 8h30 à 12h30.

Exceptionnellement les 24 et 31 décembre la mairie sera ouverte de 8h30 à 12h30.

☞ **Listes électorales :**

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes ou adressées par correspondance en utilisant le formulaire disponible en mairie ou en ligne, ou être présentées par un tiers dûment présent. Il faut être de nationalité française, avoir 18 ans révolus au dernier jour de février, n'être frappé d'aucune incapacité électorale, être domicilié dans la commune ou y avoir une résidence, être inscrit aux rôles des contributions directes communales. Pour s'inscrire, il convient de se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas de changement de domicile à l'intérieur de la commune : les électeurs sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie afin de permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

☞ **Repas des Aînés**

Organisé par le CCAS et offert aux habitants ayant plus de 70 ans, ce repas aura lieu le dimanche 17 mars à la salle polyvalente « Claude Massu ».

☞ **Noël des enfants**

Le Père Noël est passé dimanche 16 Décembre. Une séance de cinéma (film Astérix et la potion magique) a été offerte aux enfants de Pirou par la Municipalité (plus de 115 participants). Suivie de l'arrivée du Père Noël en calèche. Un concert de chants de Noël, un goûter et des récompenses pour tous les participants au concours de dessin a été organisé par l'association La Lyre Pirouaise que l'on remercie.

Vie quotidienne

☞ **Assemblée générale départementale de la SNSM (27 octobre 2018)**

Cette année, c'est la commune de Pirou qui avait été choisie pour l'Assemblée générale annuelle de la SNSM. Etaient présents : M. Xavier de la Gorce président national, M. Jean-Marie Choisy délégué départemental, M. Philippe Dutrieux Préfet Maritime de la Manche et de la mer du Nord, M. le responsable du Cross, M. Jean-Pascal Devis de la DDTM, M. Patrice Pillet représentant le Conseil Départemental, M. Grégory Galbadon député, M. Henri Lemoigne président de la COCM, Mme Noëlle Leforestier Maire de Pirou, plusieurs représentants de la SNSM au niveau national et départemental dont les sauveteurs de Pirou avec leur président M. Jean-Marie Legoubey et de nombreux sauveteurs des 20 stations de la Manche.

La mairie avait prêté les locaux du cinéma et la salle polyvalente pour les diverses manifestations.

Le temps étant clément la photo a été prise devant la nouvelle vedette pirouaise.

Plusieurs thèmes ont été abordés dont le sauvetage, la formation, la prévention, les projets et les relations avec l'Etat.

Une journée fructueuse, avec de nombreux échanges, bien organisée par les bénévoles de la station de Pirou.

☞ **Cérémonie du 11 novembre 2018**

Les anciens combattants avaient mis un soin particulier pour organiser ce centenaire de la première guerre mondiale devant le Monument aux Morts.

Etaient présents : les anciens combattants et les soldats de France, Mme le Maire et ses cinq adjoints, plusieurs élus, les pompiers, la SNSM, les enfants des écoles avec leur professeur, plusieurs présidents d'associations et de nombreux habitants.

De chaque côté du Monument aux Morts étaient installés un arbre de la Paix et un lexique concernant la guerre 14-18, œuvres de la classe de Mme Maud Angot. Ces panneaux sont maintenant installés dans le hall de l'école. Après le dépôt des gerbes et la minute de silence, c'était le moment des chants patriotiques : les enfants regroupés autour du drapeau qu'ils tenaient d'une main ont entonné la Marseillaise, grand moment d'émotion pour le public qui les a accompagnés.

Dans son discours, Mme le Maire a retracé les moments forts de cette Grande Guerre et a rappelé les événements de l'année 1914, avec toutes les déclarations de guerre qui provoquèrent la première guerre mondiale.

Elle a aussi insisté sur le rôle des femmes, sur le malheur des familles éprouvées par la perte d'êtres chers, sur le nombre de victimes et de blessés.

Puis, elle a lu la lettre de M. le Président de la République.

M. le Président des Anciens Combattants a lu tous les noms des soldats décédés inscrits sur le Monument aux Morts.

Mme le Maire a remercié tous les présents, les Anciens Combattants, M. Patrick Lenormand qui gère la cérémonie, les porte-drapeaux M. Jean Douchin et M. Jacques Bourgoïn et cette année M. Pierre Lecouvey qui portait l'ancien drapeau. Ce drapeau va être installé dans une vitrine dans la salle du Conseil.

Au moment du vin d'honneur, Mme le Maire a offert des livres sur la guerre 1914-1918 aux deux classes qui ont assisté aux cérémonies pour les remercier de leur participation à cette commémoration qui marquait le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

☞ **Départ en retraite et décoration**

Notre employé communal M. Philippe COLLETTE a fait valoir ses droits à la retraite.

Une petite cérémonie s'est déroulée à la Mairie en présence de Mme le Maire, des cinq maires adjoints, de quelques élus, des personnels communaux, des enseignants et de quelques invités personnels.

Mme le Maire lui a transmis les félicitations de M. le Préfet et lui a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

M. Alain Giard, premier adjoint, a retracé sa carrière.

Au nom de tous, Mme le Maire a souhaité une heureuse retraite à M. Philippe COLLETTE et elle l'a remercié pour tous les travaux qu'il a réalisés dans la commune, en particulier en bricolage et en maçonnerie, comme la stèle commémorative près de la salle polyvalente ou les réfections de logements communaux ou les classes de l'école.

Des cadeaux lui ont été offerts et un vin d'honneur a clôturé la soirée.

☞ INSEE

Réalisation d'une enquête sur les conditions de travail : L'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), en partenariat avec la DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche, des Etudes et des Statistiques), réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Enquête mobilité des personnes : Le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, d'avril 2018 à avril 2019, une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels. Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français. Elle est la seule enquête qui permette de décrire et de comparer les conditions de transport individuel sur tous les territoires : villes, banlieues et campagnes. Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/3365007>

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant et est tenu au secret professionnel. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

☞ Démarchage abusif et agressif

Les personnes âgées et/ou isolées sont actuellement la cible de démarchage abusif et agressif. Des sociétés privées indiquent aux particuliers qu'une nouvelle réglementation thermique les oblige à mettre aux normes thermiques leur logement, sous peine de devoir payer, si les travaux n'étaient pas réalisés, une taxe très élevée, qui s'avère totalement fictive. Le vendeur se rend alors au domicile et établit un devis de travaux, parfois supérieur de huit à dix fois au prix du marché. Les habitants se sentent dans l'obligation de signer, et se trouvent engagés dans des travaux souvent inutiles et très coûteux.

La communauté de communes ressente ce genre de pratique abusive et frauduleuse afin de les transmettre à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Contacter Mme Fournier au 02.33.76.10.51

☞ Plateforme de la Rénovation de l'Habitat

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche met en place des permanences à destination des habitants du territoire ayant un projet de rénovation de leur logement.

Un conseiller reçoit et renseigne les habitants gratuitement sur les pôles de Lessay, La Haye et Périers. L'accompagnement proposé par la Communauté de Communes permet d'accéder aux aides financières possibles de l'ANAH, du Département, de la Région ou de l'Etat. Les habitants peuvent être aussi conseillés techniquement dans leur projet de réhabilitation, notamment pour l'amélioration énergétique des logements pour leur adaptation à la perte d'autonomie. Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous en permanence, contacter COCM Habitat au 02 33 76 34 83 – mail : cocmhabitat@cocm.fr

☞ Chez les pompiers, une page se tourne

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, le lieutenant-colonel Lurton a annoncé que le Centre de Secours Lessay-Pirou ayant largement dépassé les mille interventions et que maintenant un professionnel devenait responsable du centre.

Mme le Maire de Pirou a souhaité la bienvenue au lieutenant Stéphane Ducouret, arrivant de la Hague, et lui a vanté les charmes de notre côte et de la COCM. Elle a remercié le lieutenant Fabrice Travers, ancien chef de service, son adjoint le lieutenant Lenesley et tous les pompiers du Centre Lessay-Pirou pour leur engagement et leur disponibilité. Elle a aussi félicité les trois futurs jeunes pompiers pour leur motivation. Elle a également rappelé que la Commune de Pirou a une convention avec le SDIS pour deux de ses employés qui peuvent ainsi partir en journée. Elle a d'ailleurs reçu le « label employeur partenaire » pour la mise à disposition de ces deux employés. M. Claude Tarin Maire de Lessay et M. Jean-Paul Launay Vice-Président de la COCM ont également pris la parole.

Au cours de la cérémonie, il y a plusieurs changements de grade et des remises de médailles, de diplômes et de récompenses en présence de la gendarmerie, d'élus, anciens pompiers, famille ou sympathisants. Un vin d'honneur clôturait la cérémonie.

Zoom sur les Réalisations et Projets :

☞ **Le projet du parc de loisirs prend forme**

Depuis longtemps, le dossier de création du parc de loisirs naturel restait en attente, à cause des zones humides. Grâce au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, ce dossier a pu démarrer. Le bureau d'études choisi veut créer l'évènement et quelques actions ponctuelles afin de surprendre et de sensibiliser habitants et financeurs. Il veut aussi montrer les intérêts de ce projet qui, en plus de ses facettes touristiques, ludiques et environnementales, crée un lien entre le Pont et le Château et deviendra un lieu de vie pour tous.

Au vu des premières réactions, il semble que la première phase soit une réussite. Des oies stylisées sont apparues, juste au moment des migrations, rappelant la belle légende des oies. Le château reçoit chaque année 25000 à 30000 visiteurs. L'aménagement de ce parc permettra à ceux qui le souhaitent de rester plus longtemps sur la commune.

L'équipe pluridisciplinaire retenue et désignée lauréate de la consultation est composée du trio de Paysagistes, Thibaut GUEZAIS, Etienne PANIEN, Marc VATINEL, associé à Peter STALLEGGER - consultant en environnement, au bureau d'étude VRD - VIAMAP, et à l'architecte du Patrimoine Hervé Declomesnil, a été retenue et désignée lauréate de cette consultation.

Elle accompagne la commune dans la définition du projet autour de deux grandes orientations :

Valoriser les potentialités du territoire en s'appuyant sur l'identité, la culture locale et le patrimoine écologique, paysager et architectural ;

Développer une économie durable : s'appuyer sur les ressources locales et faire rayonner le Parc au-delà du territoire.

Dès novembre 2018, les premières interventions sur site ont été menées en collaboration avec les services techniques de la Commune de Pirou.

Durant les temps de chantiers, les membres du groupement sont à votre disposition pour échanger sur la démarche de travail engagée et vous renseigner sur les actions menées ou à venir.

Pour le suivi du projet, vous pouvez vous rendre sur le site www.lejargondesioes.com ou <https://lejargondesioes.com>

Le coût de l'installation des oies est de 2498,88 € TTC. Ce matériel sera recyclé en tables et bancs lorsque les oies disparaîtront.

☞ **Les travaux du Bas de la Rue**

L'effacement du réseau électrique est terminé et les réverbères sont installés.

Cependant, nous avons profité de l'ouverture des tranchées pour changer la canalisation d'eau qui était particulièrement vétuste et qui avait déjà cassé à divers endroits provoquant d'importantes fuites d'eau.

Les travaux vont se prolonger en raison de la réhabilitation du pluvial avant de rebitumer la chaussée.

Bien que source de nuisances pour les riverains, le groupement de l'ensemble de ces travaux s'avère nécessaire pour en limiter les coûts.

Ce quartier de Pirou, d'une trentaine de maisons sera bientôt réaménagé, et verra la qualité de vie de ses habitants améliorée.

☞ **Travaux d'aménagement et d'accessibilité des bâtiments communaux :**

Des études sont en cours afin d'évaluer la faisabilité des projets suivants :

- Mise aux normes des WC de la cantine
- Agrandissement et mise aux normes des locaux de l'ancienne mairie
- Agrandissement de l'office du tourisme

☞ **Cale sud :**

La réalisation des travaux est planifiée durant la période du 7 au 23 janvier 2019.

☞ **Des économies d'énergies grâce au parc des marais**

Le Parc Naturel Régional (PNR) des marais du Cotentin et du Bessin a répondu à l'appel à projets Territoires Energies Positives pour la Croissance Verte -TEPCV – lancé par le ministère de l'Environnement. La convention signée fin 2016 portait sur un montant total de travaux de 710 000 € pour l'ensemble du territoire du PNR, avec une aide à hauteur de 546 000 €.

La commune de Pirou s'est inscrite dans le cadre de cette opération pour effectuer différents travaux comme le remplacement de 35 lampes obsolètes à mercure et sodium minimum par des leds afin de permettre d'engendrer une économie d'énergie d'au moins 50% , l'installation de 21 horloges astronomiques pour un montant de travaux de 10 080 € HT ce qui permet une économie d'énergie de l'ordre de 30% ainsi que la rénovation de l'éclairage public à la Bergerie , à la Cale Nord, dans la rue des Cyclamens, le chemin des Matelots, et dans la rue Le Bas de la rue mais également la rue pour un montant de travaux estimés à 38 865 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 77 % du montant éligible défini dans la convention TEPCV.

☞ **Achats / travaux :**

Installations terrain de football : le chauffe – eau du club house et des ballasts ont été remplacés pour un coût total de 14 170.80€ TTC.

Ecole : remplacement d'une porte pour un coût de 3 236.83€ TTC

Aménagement du Parc : achat de matériaux et conception des oies stylisées pour un cout de 2 498.88€ TTC. Les matériaux utilisés seront ensuite recyclés pour la réalisation des bancs et tables qui seront installés dans le parc.

Achat de nouvelles décorations de Noel : acquisition de 2 banderoles « joyeuses fêtes » pour un montant de 942€ TTC.

Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :

☞ **Séance du 18 octobre 2018 :**

Nouvelle tranche d'aménagement du cimetière :

Suite à la première tranche d'aménagement du cimetière, plusieurs concessions avec caveaux ont été vendues. Il ne reste plus aucune concession avec caveau pour une seule personne disponible. Afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes, le conseil, à l'unanimité, a voté la réalisation d'une nouvelle tranche d'aménagement devant permettre la mise en place de 6 caveaux 1 place et 4 caveaux 2 places.

☞ **Séance du 12 décembre 2018 :**

Report de la date du transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » :

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'est positionné pour un report du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026 du transfert de la compétence « eau et assainissement » à la communauté de communes COCM.

Projet de transition énergétique porté par le Parc des Marais :

Dans le cadre de son projet de transition énergétique en faveur des communes de son territoire, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a sollicité la commune pour participer au programme de valorisation des certificats d'économie d'énergie. La commune de Pirou a répondu favorablement à cette sollicitation en proposant au Parc de collecter et valoriser les certificats les CEE liés aux travaux ci-après :

- Rénovation de l'éclairage public et remplacement des lanternes Chemin des Matelots, rue des Hirondelles, rue des Fauvettes, rue des Rossignols, rue des Cyclamens, rue du Bas de la Rue, Cale Nord et la Bergerie.
- Pose de 21 horloges astronomiques

En contrepartie, le Parc s'engage à verser à la commune une prime telle que la commune bénéficie d'un financement de 77% du montant des travaux éligibles aux CEE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable à la réalisation de ces projets.

Aménagement rue Huguet de Sémonville et rue des Bergeronnettes :

Suite à la présentation du projet, le conseil, à la majorité, a voté sa poursuite. L'aménagement de sécurité de la rue Huguet de Sémonville est estimé à 253 000€ et l'aménagement de sécurité de la rue des Bergeronnettes est estimé à 267 500€. Ce projet est subventionnable au titre des amendes de police et de la DETR (sécurité des usagers). La réalisation est prévue entre le 29/04 et 05/07/2019 ou en septembre 2019.

RD 72 (axe Le Pont – Le Bourg) :

Le conseil municipal est informé que suite à la réfection de la RD 72, le montant restant à charge de la commune est de 36 101.54€ TTC.

Mobils à toit plat du camping « Le Clos Marin » :

Madame le Maire a informé les membres du conseil suite à la table ronde qui a eu lieu en sous-préfecture au sujet du différend qui opposait la commune à certains propriétaires de mobil-homes à toit plat.

Cette réunion a eu lieu sous l'égide de monsieur le Sous-préfet de Coutances, en présence, de monsieur le Député Stéphane TRAVERT, ancien ministre et de monsieur le Député Philippe GOSSELIN.

Lors de cette réunion, il a été confirmé que les délibérations prises en conseil municipal étaient tout à fait légales et ne pouvaient être contestées en ce sens.

Il a également été précisé que le camping municipal fait partie du domaine privé de la commune et que le conflit évoqué plus haut est un conflit privé.

Madame le Maire rappelle que la Loi Littoral s'applique à l'ensemble de la commune de Pirou, y compris sur le camping municipal Le Clos Marin et que cela implique l'application de normes.

Pour rappel, les terrains de camping sont soumis à des normes d'urbanisme, d'insertion dans les paysages, d'aménagement, d'équipement et de fonctionnement. Une uniformité dans le standing des mobil-homes est recherchée de façon à amener l'harmonisation et l'intégration paysagère à venir. Les mobil-homes de 1ère génération à toit plat et en aluminium ne sont quasiment plus acceptés dans les campings surtout ceux assujettis à un texte de protection du littoral.

Les mobil-homes font l'objet d'un classement en 3 catégories : toit plat, deux pans et quatre pans.

Les toits plats sont les plus anciens, donc les plus vétustes ce qui peut compromettre la sécurité des personnes.

Madame le Maire rappelle que le maire est garant de la sécurité des personnes et des biens.

Le camping Le Clos Marin est classé deux étoiles et pourrait prétendre à un classement trois étoiles mais pour l'instant cela n'est pas souhaité par la collectivité car une augmentation du classement générerait des coûts supplémentaires pour les usagers et une augmentation automatique de la taxe de séjour récoltée par la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche.

Concernant le litige opposant la commune aux propriétaires de toits plats encore présents sur le terrain de camping, il a été décidé lors de la table de ronde de suspendre les procédures d'expulsion à condition que les propriétaires fassent réaliser, à leurs frais, un contrôle technique de leur mobil-home par un organisme agréé avant le 15 mars 2019.

Le président de l'association des propriétaires de mobile-homes du camping « Le Clos Marin » souhaite réaliser ces contrôles dès janvier afin de donner le temps aux propriétaires qui auraient quelques travaux à réaliser pour se mettre aux normes AFNOR applicables à ces matériels avant la date butoir.

Une proposition de grille de points de contrôle pertinents a été envoyée au président de l'association pour faciliter ces contrôles

Madame le Maire précise que les mobil-homes dont l'état de vétusté ne permettrait pas la réalisation de travaux de mise aux normes devraient quitter le terrain de camping ou changer leur mobil-home pour un neuf ou un mobil-home de moins de 5 ans.

Madame le Maire précise qu'à ce jour sur les 29 mobil-homes à toit plat, seuls 8 sont encore présents.

L'Echo des Associations :

☞ Association Territoire et Patrimoine Pirouais

Notre association, après quelque temps de repos, va reprendre ses activités et principalement la préparation de la foire aux bulots qui se déroulera les 27 et 28 avril 2019. Nous lançons toujours un appel vers les bénévoles pour la gestion des parkings.

Auparavant, 2 dates à retenir :

- Le dimanche 27 janvier 2019 après-midi : loto à la salle polyvalente. Venez tous et toutes passer un moment récréatif.
- Le 2 mars 2019 aura lieu : traditionnelle soirée harengs.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

☞ Amitiés Loisirs Pirouais

Jeudi 20 décembre : jeux et goûter

Jeudi 10 janvier : galette des rois et anniversaires 4ème trimestre

Jeudi 24 janvier : assemblée générale ordinaire

Vendredi 25 janvier : séance de cinéma – inscriptions début janvier auprès de Françoise Torti 02.33.45.42.76

Jeudi 7 février : repas rencontre

Jeudi 21 février : jeux et goûter

☞ Bibliothèque Pour Tous de Pirou

La Bibliothèque Pour Tous est ouverte tous les dimanches, de 10 heures à midi.

Vous y trouverez les dernières nouveautés, l'espace enfants et adolescents et un grand choix de romans, biographies et documentaires.

L'inscription est de 10 € par famille pour une année. Le prêt est de 1 € par livre pour les adultes et tous les livres sont gratuits pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Les bénévoles proposent également de nombreux livres aux enfants de l'école tous les jeudis matins.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, l'équipe des bibliothécaires assure un service de portage et de lecture à domicile. N'hésitez pas à nous contacter au 02 33 45 78 17 ou par mail : bibliothequedepirou@orange.fr

☞ L'association « Fleur de Carton – Partage de loisirs créatifs »

Les ateliers « Fleur de Carton » ont lieu chaque mardi (sauf juillet et août), à partir de 14h à la salle Robert Rapilly de Pirou Pont. On y fait essentiellement du cartonnage, mais aussi des loisirs créatifs, tels que : feutrine, carton mousse, art floral, cartes pour toutes les occasions de l'année, bois flotté, encadrement et d'autres réalisations faites à partir d'objets auxquels on donne une seconde vie (bouchons...)

La cotisation annuelle est de 25€ mais si certaines personnes ne veulent participer qu'à un atelier à thème (art floral par exemple), 5€ sont demandés par atelier.

Si vous voulez apprendre ou vous perfectionner et surtout passer un après-midi agréable, venez nous rejoindre !

Personne à contacter : Claudine GASSE au 06.47.85.70.65 ou 02.33.45.09.85

☞ Club Gym Pirou-Créances-Lessay

Les activités du club de gym, ce n'est pas que pour les retraités. Vous êtes "Actifs-Actives" et souhaitez vous dépenser, vous muscler, travailler le cardio...dans une ambiance conviviale, avec des animatrices diplômées (sachant prodiguer des conseils à chacune et chacune.), il y a la **Zumba (lundi 20h00/21h00) et la Move-Tonic (mercredi 18h30/19h30)**. Ces horaires de soirée sont adaptés pour permettre à celles et ceux qui exercent encore une activité de venir nous rejoindre.

Et pour ceux qui aiment les séances en extérieur, le club propose **une marche tous les mardis à 14h30** au départ de la nouvelle salle sportive à Créances, en alternant, un mardi sur deux, une marche à allure modérée (4km/h) et une à allure rapide (6km/h).

Pour cette nouvelle année, le club vous adresse ses vœux de bonne santé et vous invite à venir entretenir votre bonne forme physique avec nous. Il n'est jamais trop tard...

Venez essayer, deux séances offertes et il y a encore des places disponibles.

Toutes les infos sur le site internet du club : <https://sites.google.com/site/gypiroucreanceslessay/>

☞ Cinéma

Les trois prochains mois verront une belle activité au cinéma Le Cotentin de Pirou.

Noël sera bien fêté avec le "Noël des enfants" et de nombreuses écoles qui souhaitent une projection particulière. Comme tout au long de l'année, en plus des films grand public nous aurons : Ciné Senior tous les 15 jours Art et essai chaque semaine

Projections avec intervenants : la jeune bergère, le parc des marais, "Recycle ciné "

Le ciné club est relancé et nous essaierons d'obtenir l'opéra ballet "le lac des cygnes". Consultez le programme papier, ou sur internet <https://www.cinesplages.fr/>, ou avec l'appli CinésPlages.

☞ CSLP section Art Floral

Les amateurs d'art floral se réunissent tous les mois dans la bonne humeur à la salle polyvalente.

En mai 2019 ont lieu les floralies internationales de Nantes, manifestation exceptionnelle qui a lieu tous les 5 ans. Le thème 2019 est « Fleurs à vivre » un voyage féérique et végétal.

L'association organise pour cette manifestation une sortie le lundi 13 mai 2019 au prix de 88€ comprenant le transport, le petit déjeuner, l'entrée au parc, le repas du soir. Le repas du midi est libre.

Inscriptions : Mme Violette : 02.33.45.76.08 ou Mme Buot : 02.33.45.17.80

(un chèque est demandé pour la réservation. Il sera débité en mai).



DATE A RETENIR :
PROCHAINE FOIRE AUX BULOTS LES 27 ET 28 AVRIL 2019

www.ville-pirou.fr

IPNS



Ne pas jeter sur la voie publique